

Une belle réussite puisqu'une nouvelle crèche est prévue pour août.

Frédéric Thomas crée une crèche inter-entreprises

En 2003, à la suite d'un problème de santé, Frédéric Thomas est en arrêt maladie pendant plusieurs mois. Il obtient la reconnaissance de sa maladie professionnelle et est contraint de quitter son entreprise en 2004. Au même moment naît sa deuxième fille. « J'ai alors été directement confronté aux problèmes de garde, se souvient-il. J'ai pensé que je pouvais m'engager dans un nouveau projet en créant une crèche à Hérouville-Saint-Clair. » Éric Delbergue, un ami de longue date, le rejoint dans cette aventure professionnelle. Cette même année, la Conférence sur la famille donne la possibilité aux investisseurs privés de bénéficier de subventions publiques. « Un cadre fiscal était proposé en faveur des entreprises instaurant un crédit impôt famille et un fonds d'aide à l'investissement pour la petite enfance », explique-t-il.

En avril 2004, les deux amis se mettent en quête d'un terrain et présentent le projet à la Caisse d'allocations familiales et à la Shema (Société hérouvillaise d'économie mixte et d'aménagement), qui gère le parc d'activité tertiaire du Citis. « C'était un nouveau concept. Le privé entrait dans le domaine public et il fallait montrer patte blanche ! Puis, convaincre des entreprises », ajoute Frédéric Thomas. Le bassin économique est sinistré et toute nouvelle création est accueillie avec bienveillance. Frédéric bénéficie à ce titre



Une partie du personnel embauché chez Léa & Léo. Frédéric Thomas, fondateur de la crèche (en médaillon)

d'une garantie Sofaris. L'agrément est finalement accordé, et les travaux sont lancés au beau milieu d'une zone d'activité tertiaire, avec vue plongeante sur un petit lac. La crèche a ouvert ses portes en septembre 2007. « Elle vient en complément d'une offre existante, mais pas en concurrence. Sur les quarante places (extensibles à soixante), cinq sont réservées à la mairie pour les habitants et trente-cinq aux salariés des entreprises. Parmi ces dernières, trois ont réservé plus de quinze places chacune », explique le fondateur. Depuis l'ouverture, la crèche enregistre un taux d'occupation de 80 %, ce qui ravit Frédéric Thomas : « La clé de notre réussite est d'avoir su, dès le début, nous entourer de gens compétents. Une deuxième crèche

est en cours de construction à Colombelles, sur un ancien site sidérurgique. Elle ouvrira ses portes en

août, avec un nouvel agrément pour quarante enfants. »

Tugdual Ruellan



Contact

♦ Léa & Léo
Immeuble Illiade, E71
14200 Hérouville-
Saint-Clair
Tél. : 02 22 51 01 36
Courriel :
info@leatleo.com

Dix-sept salariés embauchés

Le montant total des travaux de la crèche Léa & Léo s'élève à 1 150 000 €. La SCI, qui porte le projet, bénéficie d'un prêt bancaire de 700 000 €. L'exploitation du service est confiée à la société Léa et Léo. Dix-sept salariés sont embauchés, dont des travailleurs handicapés : professionnels de la petite enfance, puéricultrice et auxiliaires, éducateur

de jeunes enfants, cuisinier, agent polyvalent. Comme le prévoit la loi, la crèche peut accueillir enfants valides et porteurs d'un handicap. Frédéric bénéficie d'un financement Agefiph de 10 000 € pour la création d'entreprise, d'un prêt sans intérêts de 15 000 € de Calvados création et de la prime régionale à la création d'entreprise.